



Syndicat pour la collecte et le traitement des ordures ménagères



Centre de tri de Champagne-sur-Oise

BILAN D'ACTIVITÉ 2014

Observations liminaires

Le service public d'élimination des déchets est soumis à un contrôle tant des élus que de la population.

Les textes :

Article L 2224-4 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Le président de l'EPCI présente à son assemblée délibérante dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public destiné notamment à l'information des usagers.

Article L 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les documents sont mis à la disposition du public à la mairie dans les 15 jours qui suivent leur réception. Le public est avisé par le maire de cette réception par voie d'affichage pendant un mois.

Article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté de l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'EPCI sont entendus. Le président de l'EPCI peut être entendu à sa demande ou à la demande du conseil municipal de la commune membre.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI

Le Décret n° 2000-404 du 11 Mai 2000 relatif au rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets – article 2

Lorsque la compétence en matière d'élimination des déchets ménagers et assimilés a été transférée à un établissement public de coopération intercommunale, le contenu du rapport sur la qualité et le prix du service est intégré dans le rapport prévu à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le contenu du rapport annuel à intégrer dans le rapport prévu à l'article L 5211-39 concerne uniquement la partie des indicateurs techniques et financiers devant y figurer obligatoirement.

Loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité – article 5-1

Dans les EPCI de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants, une commission consultative des services publics locaux est créée.

La commission examine chaque année le rapport du président sur le prix et la qualité des services de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères visés à l'article L 2224-5

Le mot de la Présidente

Madame, Monsieur,

2014 a été une année riche en événement dont le premier fût les élections municipales et la désignation des délégués au sein de notre syndicat avec un renouvellement à hauteur des $\frac{3}{4}$.

Cet éditorial nous offre l'occasion de réitérer nos remerciements aux anciens élus qui ont créé pour certains l'outil actuel de collecte et de traitement de nos déchets. Ils ont bien travaillé.

C'est avec reconnaissance du chemin accompli, humilité mais aussi détermination que la nouvelle équipe s'est mise au travail.

L'objectif principal est le même que celui des 28 communes composant le syndicat à savoir contrôler les dépenses tout en offrant un service de qualité. Le marché de collecte a abouti à la maîtrise des coûts à tonnage égal.

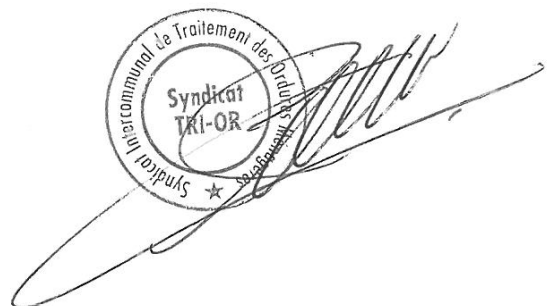
Le centre de tri a été rénové. Nos équipes ont été accueillies par un syndicat voisin, le SIGIDURS, que nous avons nous même hébergé précédemment. Fin 2014, le centre de tri était opérationnel. Le marché d'exploitation en cours de passation a été prolongé jusqu'au 28 février 2015. Aujourd'hui chacun sait que le syndicat a choisi de reprendre en totalité la gestion de ce centre.

Les tonnages collectés et traités sont constants globalement (une légère diminution à hauteur de 0,55 % hors apport en déchetterie). Chaque habitant a produit en moyenne 626 kg en 2014 dont 316 kg d'ordures ménagères collectés en porte à porte et 190 kg apportés en déchetterie. Nous restons un très gros producteur de déchets de la région Ile de France. Ensemble, nous devons viser une réduction de ce volume qui est le facteur essentiel des coûts de collecte et de traitement.

En 2014, en moyenne, le coût à l'habitant y compris les frais généraux et le remboursement des emprunts, a été de 117,13 € soit moins de 10 € par mois (9,76 €).

Le détail de toutes ces données est dans le bilan d'activité ci-après dont je vous propose de prendre connaissance.

La Présidente du Syndicat TRI-OR
Joëlle HARNET



L'ORGANISATION

PRESENTATION

Le Syndicat TRI-OR pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la région de l'Isle Adam (SICTOMIA) a été créé en 1964.

Il regroupait 27 communes jusqu'au 30 septembre 2003 et 26 communes d'octobre 2003 à décembre 2004 (départ de la commune de Chambly).

Depuis le 1^{er} janvier 2005, il réunit 28 communes (adhésion de Béthemont la forêt et Chauvry).

Il a réalisé en 2014 la collecte et le traitement des ordures ménagères de 86 753 habitants. (INSEE 2011).

Il dispose d'un centre de traitement composé d'une usine de compostage, d'un hall des encombrants ainsi que d'un centre de tri des déchets recyclables. Il met à la disposition des habitants deux déchetteries à Champagne-sur-Oise et à Viarmes ; les professionnels n'ont accès qu'à la déchetterie de Champagne-sur-Oise.

Les communes adhérentes regroupent trois communautés de communes :

- La Communauté de communes du Haut Val d'Oise,
- La Communauté de communes Carnelle Pays de France,
- La Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des trois forêts,
- Les communes d'Hédouville et Frouville adhérentes de la communauté de communes de la Vallée du Sausseron,
- La commune de Mériel adhérente de la communauté de communes de la Vallée des Impressionnistes ;

*

*

*

La Loi sur le traitement des déchets de 1992 a été prise en compte dès 1995 par le syndicat ce qui a abouti en partie à la signature d'un contrat « Terres vives » en 1996. Ce contrat signé avec le Conseil Régional avait pour but de définir des objectifs communs en matière de traitements des déchets.

1998 a vu la construction du centre de tri avec la mise en place du tri sélectif. A cette occasion, le syndicat a choisi un nom pour son programme. Désormais, il s'appellera le Syndicat TRI-OR. L'extension de l'usine de compostage n'a été terminée qu'en 1999.

*

*

*

LE SYNDICAT TRI-OR

Le syndicat est une collectivité territoriale administrée par un conseil syndical composé de 56 membres titulaires et autant de suppléants (2 représentants titulaires et 2 suppléants par commune).

Le bureau syndical, formé de la Présidente, d'un secrétaire et de cinq vice-Présidents, aidé de quatre commissions, a la charge de réaliser la politique du syndicat.

Vingt cinq agents œuvrent à la réalisation des objectifs définis.

ORGANIGRAMME

Joëlle HARNET
Présidente

ELUS

FERON Jacques	DUPONT Olivier	DELAIS François	BOUDER Pierre-Yves	DUFOUR Fabrice	COACHE Jean-Jacques
<i>1^{er} Vice Président</i>	<i>Vice Président</i>	<i>Vice Président</i>	<i>Vice Président</i>	<i>Vice Président</i>	<i>Secrétaire</i>
<i>Suivi des travaux sur le site du Syndicat TRI-OR</i>	<i>Finances et développement</i>	<i>Personnel</i>	<i>Communication</i>	<i>Relation aux entreprises</i>	<i>Secrétariat des réunions</i>

SERVICES ADMINISTRATIFS

LIS-RIBEIRO Christine
Directrice Générale des Services

COMMUNICATION	SECRETARIAT / COMPTABILITE / GESTION DU PERSONNEL	CENTRE DE TRI
RESPONSABLE : ROSAIN Perrine CONSEILLERS DE TRI : <ul style="list-style-type: none">DENQUIN Julien1 poste à pourvoir	LE TREIZE Martine	20 Trieurs

La vie du syndicat a été rythmée par 5 réunions plénières :

• Réunion plénière du 11 mars 2014

1. Adoption du procès verbal du comité du 17 Décembre 2013,
2. Compte Administratif 2013,
3. Compte de Gestion 2013 ;
4. Affectation des résultats de l'exercice 2013 au budget 2014 ;
5. Participation des Communautés de communes;
6. Budget Primitif 2014;
7. Avenants (Généris – TGAP, Temaco-bornes enterrées, Revipac-EMR)
8. Versements des indemnités réglementaires lors de contrats avec des stagiaires ;

• Réunion plénière du 5 mai 2014

1. Election du Président ;
2. Vote du nombre des Vice Présidents et secrétaire ;
3. Election des Vice Présidents et du secrétaire ;
4. Désignation des membres des commissions :
 1. Commission d'Appel d'Offres (5 titulaires et 5 suppléants)
 2. Commission des Finances
 3. Commission des Travaux
 4. Commission du Personnel
 5. Commission de la Communication
5. Délégations consenties au Président et vice présidents ;
6. Indemnités de fonction du Président et des vices présidents ;

• - Réunion plénière du 3 juillet 2014

1. Adoption du procès verbal du comité d'installation du 5 mai 2014.
2. Marché d'exploitation du centre de tri
(Avenant de prolongation pour l'exploitation du centre de tri, nouveau marché d'exploitation du centre de tri)
3. Marché de collecte des déchets ménagers (Choix de l'AMO, lancement du nouveau marché de collecte)
4. Exonération de la TEOM pour l'année 2015 ;
5. Renouvellement de la convention avec le Sigidurs concernant la mise à disposition de la déchetterie de Viarmes ;
6. Création d'un poste d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe et suppression d'un poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe ;
7. Décision Modificative n°1;
8. Adhésion du Syndicat TRI-OR à de nouveaux Eco-Organismes : Eco DDS et renouvellement des conventions avec Eco TLC et OCAD3E;
9. Rapport d'activité 2013 ;

• - Réunion plénière du 23 septembre 2014

1. Adoption du procès verbal du comité syndical du 3 juillet 2014.
2. Décision Modificative n°2;
3. Avenant n°1 pour l'exploitation des déchetteries avec l'entreprise Paprec ;
4. Modification du zonage pour les communes de Frouville et Hédouville ;

• - Réunion plénière du 16 décembre 2014

1. Adoption du procès verbal du comité syndical du 23 septembre 2014.
2. Marchés Publics : Appels d'offres : Collecte des déchets ménagers et Assurances dommages aux biens et bris de machines ; Procédure Adaptée : Protection Sociale des Agents ;
3. Avenant n°5 pour ne prolongation de 2 mois de l'exploitation du centre de tri avec l'entreprise Généris ;
4. Indemnités de conseil au comptable du Trésor Public
5. Convention avec le C.I.G. relative au remboursement des honoraires des médecins de la commission de réforme ;
6. Etat des effectifs : Création d'un poste de catégorie A.
7. Avenant N°1 Antéa Group relatif à la maîtrise pour l'exploitation du centre de tri
8. Régime Indemnitaire des agents du Syndicat TRI-OR
9. Décision Modificative n°3

MISES EN CONCURRENCE ET CONSULTATIONS

Le Code des Marchés Publics (article 138) et l'arrêté du 27 mai 2004 disposent des obligations en matière d'information obligatoire sur les appels d'offres et les consultations effectués durant l'exercice.

Le rapport d'activités 2013 doit communiquer sur tous les marchés, le récapitulatif des consultations et autres mises en concurrence de l'année 2013 est listé ci-après :

N°	Désignation	Appel	Réponses	Société retenue	Code Postal	Montant HT
1	Composteurs	1	1	ECD	33 127	2788,00
2	Rectificatif calendrier Belloy en France	1	1	Imprimerie MARTIN	95 340	395,00
3	Affiches + flyers présence EMMAUS sur la déchetterie de Champagne sur Oise + affiches sur le gaspillage alimentaire	1	1	Imprimerie MARTIN	95 340	235,00
4	Gobelets Réutilisables	3	1	Ecolocup	40 140	844,50
5	Autocollants PAV (emballages ménagers)	4	3	Imprimerie ARP	95 150	110,00
6	Rapport d'activité 2013	5	4	Imprimerie BLAISOT	95 290	514,00
7	Autocollants logo TRI-OR + STOP PUB	3	2	Print'60	60 173	1868,00
8	Bio-seau	1	1	ECD	33 127	177,86
9	Carte de visite des élus	1	1	Imprimerie MARTIN	95 340	115,00
10	Peson bagage (foyer témoin Boyenval)	1	1	CAD'REV	95 320	463,75
11	Affiches évènement Boyenval	1	1	Imprimerie MARTIN	95 340	64,00
12	Affiches pour les locaux propretés + autocollants pour les bacs de tri	5	2	Imprimerie ARP	95 150	7160,00
13	Lettre aux délégués n°16	4	4	Imprimerie MARTIN	95 340	77,00
14	Prises de vues du nouveau centre de tri pour le film TRI-OR	1	1	BIGEAT	95 270	3700,00
15	Affiches Actions sur Beaumont sur Oise	1	1	Imprimerie MARTIN	95 340	92,00
16	Livre sur le recyclage	1	1	EDITIONS IVOIRE-CLAIR	85 270	517,54
17	Gadgets	1	1	Comptoir du recyclage	77 860	2320,00
18	Composition des calendriers 2015	1	1	Imprimerie MARTIN	95340	1500,00
19	Jeu de carte	1	1	Imprimerie MARTIN	95 340	38,00
20	Impression des calendriers 2015	4	4	Imprimerie BLAISOT	95 290	4215,00
21	Photocopies de marché	1	1	Imprimerie MARTIN	95 340	32,00
22	Flyers changement de date de ramassage bacs bleus Frouville / Noisy / hédouville Affiches pour communication point enterré	1	1	Imprimerie MARTIN	95 340	140,00
23	Carte de vœux 2015	1	1	Imprimerie MARTIN	95340	169,00
24	Photo des élus et des agents TRI-OR pour carte de vœux 2015	1	1	BIGEAT	95 270	220,00

N°	Désignation	Appel	Réponse	Société Retenue	Code Postal	Montant HT
1	Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour marché d'exploitation du centre de tri	MAPA	3	ANTEA GROUP	92	14 900 €
2	Marché d'exploitation du centre de tri	AOO	1	SANS SUITE		
3	Marché d'exploitation du centre de tri	AOO	1	SANS SUITE		
4	Assistance à la mise en régie du centre de tri	MAPA	1	ANTEA GROUP	92	18 450 €
5	Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour marché de collecte des déchets ménagers	MAPA	2	GIRUS	69	2 325 €
6	Marché de collecte des déchets ménagers	AOO	3	SEPUR	78	3 176 166 €
7	Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les marchés d'assurances	MAPA	1	BRISSET PARTENAIRES	59	3 450 €
8	Marché d'assurance : dommages aux biens	AOO	3	Breteuil Assurances / Mutuelle Alsace Lorraine Jura	94	5 014.01 €
9	Marché d'assurance : Bris de machines	AOO	3	Sarre&Moselle / Ablingia	57	17 765.75 €
10	Protection Sociale du personnel	MAPA	1	MMA/QUATREM	14	23 016.77 €

- LA COLLECTE -

A) L'ORGANISATION :

Cinq types de collecte sont organisés :

1 - La collecte des ordures ménagères résiduelles en porte à porte.

1 collecte hebdomadaire	2 collectes hebdomadaires
Asnières s/Oise – Baillet en France Belloy en France – Béthemont la Forêt - Bernes s/Oise - Bruyère/Oise - Champagne s/Oise – Chauvry - Frouville – Hédouville – Maffliers Mériel – Montsoul – Mours Nerville la Forêt – Nointel – Parmain Noisy s/Oise – Presles – Ronquerolles St Martin du Tertre – Seugy – Viarmes Villaines sous Bois - Villiers Adam	Beaumont sur Oise L'Isle Adam Persan

2 - La collecte des déchets propres et secs en porte-à-porte : un passage hebdomadaire.

3 - La collecte des verres en porte-à-porte : un passage par mois.

4 - La collecte des encombrants en porte-à-porte : un passage par mois.

5 - La collecte des Points d'apport volontaire (ou colonnes aériennes) : une fois toutes les semaines paires pour le verre. En alternance les semaines impaires pour les plastiques et les journaux magazines.

6- La collecte des bornes enterrées : En fonction du taux de remplissage des 120 bornes installées sur le territoire du Syndicat.

B) LES MOYENS DE LA COLLECTE SELECTIVE

Depuis 1998, le syndicat dote les logements en bacs de tri. Deux types de bacs sont fournis : ceux à couvercle bleu pour les déchets propres et secs et ceux de couleur verte pour les bouteilles et bocaux en verre. Ils sont adaptés à la taille du foyer ou du collectif,

D'une contenance de 35 litres pour les plus petits à 660 litres pour les plus importants, ils sont remis gratuitement et leur maintenance est également assurée à titre gratuit.

Leur entretien est laissé à la charge du dépositaire.

Au 31 décembre 2014 le parc de récipients se composait comme suit :

Bacs DPS	Nombre	Litrage	Bacs verres	Nombre	Litrage
Bac 120 l bleu	22 104	2 652 480	Duetto 35l vert	21 449	750 715
Bac 140 l bleu	987	138 180	Bac 120 l vert	5 055	606 600
Bac 180 l bleu	1 946	350 280	Bac 240 l vert	818	196 320
Bac 240 l bleu	703	168 720	Bac 340 l vert	358	121 720
Bac 340 l bleu	1 119	380 460	Bac 660 l vert	35	23 100
Bac 660 l bleu	310	204 600	Bac 750 litres	1	750
Bac 750 l bleu	595	446 250			
TOTAL	26 645	4 340 970	TOTAL	27 716	1 699 205

PAV AERIENS AU 31 DECEMBRE 2014			BORNES ENTERREES AU 31 DECEMBRE 2014		
Journaux magazines	64	Soit une capacité de 222 000 litres	OMR	45	Soit une capacité de 225 000 litres
Verre	74	Soit une capacité de 228 000 litres	DPS	39	Soit une capacité de 195 000 litres
DPS	73	Soit une capacité de 219 000 litres	Verres	36	Soit une capacité de 108 000 litres
TOTAL	211	637 000 litres	TOTAL	120	528 000 litres

- LE TRAITEMENT DES DECHETS -

L'UNITE DE COMPOSTAGE :

Alliant deux procédés, les BRS (Bio Réacteurs Rotatifs Stabilisateur) pour la pré-fermentation et le hall de fermentation, le compost produit est de qualité A+. Destiné aux grandes cultures, sa commercialisation est accompagnée d'un suivi qualité découlant d'une volonté résolue de transparence.

D'une capacité de 39 000 tonnes, cette unité a traité 29 542.96 tonnes en 2014 et produit 5 584 tonnes de compost. Les ordures résiduelles réceptionnées doivent s'entendre après séparation des flux chez l'habitant d'avec les verres, les déchets recyclables propres et secs et de ceux déposés en déchetterie.



LE HALL DES ENCOMBRANTS :

La totalité des encombrants collectés en porte à porte est évacuée.

En 2014, 4 308.12 tonnes d'encombrants ont été réceptionnées et mises en centre d'enfouissement technique.

LES DECHETTERIES :

Deux déchetteries sont à la disposition des habitants. La première est située à Champagne sur Oise sur le site de traitement et l'autre dans la zone de l'Orme à Viarmes. La première date de 1993 et l'autre a ouvert ses portes en avril 2001.

Avec 16 616.71 tonnes évacuées en 2014, ces équipements confirment leurs succès. L'armoire des Déchets Ménagers Spéciaux dont elles sont dotées, permet de recevoir et d'isoler des produits toxiques tels que les peintures, solvants, produits chimiques, etc. Elle complète l'accueil des déchets encombrants, des déchets verts, des ferrailles et gravats, cartons, verres, huiles, textiles, etc. Au cours de l'année 2007 les déchetteries ont mis en place l'accueil des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) ainsi que les lampes et néons. Depuis 2012, les pneus peuvent désormais être déposés uniquement à la déchetterie de Champagne sur Oise sous certaines conditions, de plus un PAV journaux-magazines-papiers, un autre dédié au verre alimentaire et une borne textile ont également été mis en place à Champagne. Enfin, des fûts réceptionnant les huiles alimentaires ont été installés dans les deux déchetteries. En 2012, la déchetterie de Champagne-sur-Oise a été remise aux normes par rapport à la sécurité des administrés et des agents d'accueil de déchetterie. En 2013, c'est la déchetterie de Viarmes qui a été remise aux normes et une clôture électrique a été installée alors que l'éclairage de la déchetterie de Champagne a été entièrement rénové.



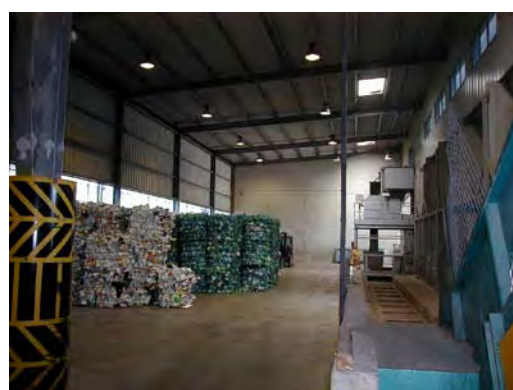
LE CENTRE DE TRI :

Le tri effectué au préalable chez l'habitant vise à séparer les flux :

D'une part, dans un bac vert, les flacons, bocaux et bouteilles en verre. Une fois collecté, le verre est entreposé dans un box où le repreneur viendra le chercher afin de le recycler. En 2014, la collecte des verres a été de 2 533.32 tonnes.

D'autre part, dans un bac bleu, les déchets propres et secs tels que les bouteilles plastiques, les journaux magazines, les briques alimentaires, les métaux type canettes ou bombes aérosols et les cartons. Les produits séparés sur le tapis de tri sont mis en balles avant d'être chargés par le repreneur en vue du recyclage.

Le centre de tri des déchets propres et secs est en activité depuis 1998. Il a été entièrement restructuré fin 2014, il a traité, en 2014, 4 330.06 tonnes de déchets recyclables pour une capacité globale de 5 000 tonnes.



- LES MOYENS EN PERSONNEL -

Le syndicat TRI-OR emploie 25 agents.

Sous l'encadrement d'une directrice, trois services sont organisés :

* Le Secrétariat Comptabilité

Un agent à temps complet assure ce domaine. Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

* Le service Communication

Il est composé d'une responsable de la communication et de deux agents, à temps complet, conseillers de collecte sélective.

Ils assurent l'information et le suivi de la collecte sélective. Ils interviennent auprès de la population, des gardiens de logements collectifs, des associations, des écoles et des collèges.

* Le Centre de Tri

Si l'encadrement est assuré par l'exploitant, le personnel trieur est salarié du syndicat TRI-OR.

Il est composé au 31 décembre 2014 de :

- 14 agents titulaires à temps complet
- 06 agents en contrat à durée déterminée à temps complet
- 03 agents en contrat d'accompagnement à l'emploi

Le centre fonctionne normalement de 8 heures à 12 heures et de 12 h 35 à 15 h 35. Des heures supplémentaires sont effectuées en cas de besoin.

LES TONNAGES

- LES TONNAGES 2014 -

1) LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT

	Collectes en porte à porte [et en points d'apport volontaire]	Apports des Communes	Refus du centre de tri mis en compostage	Déchets évacués en centre d'enfouissement	Traitement des déchets sur le site
Les ordures résiduelles	27 428,75	1 210,12	904,10	0,00	29 542,97
Les encombrants	3 700,66	607,46			4 308,12
Le verre	2 533,32				2 533,32
Les déchets recyclables	4 238,82				4 238,82
Total	37 901,55	1 817,58	904,10	0,00	40 623,23

2) LES DECHETTERIES

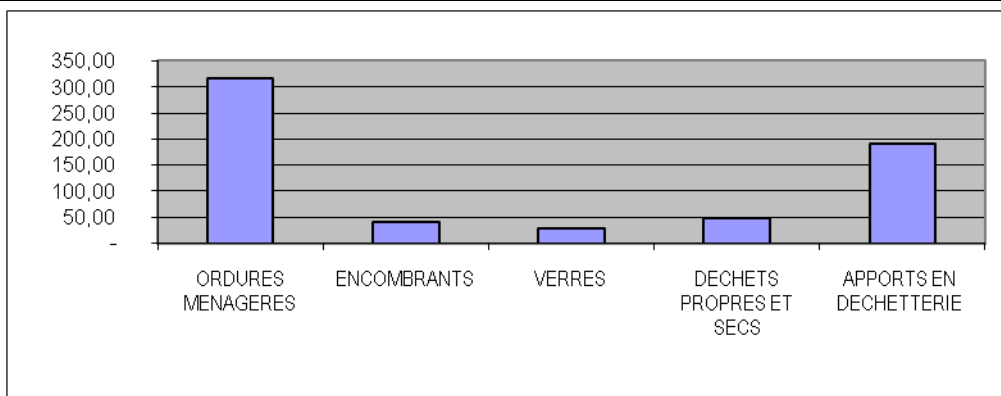
	Tonnages évacués
Champagne sur Oise	12 326,39
Viarmes	4 290,32
Total	16 616,71

3) LES MATIERES A RECYCLER TRIÉES AU CENTRE DE TRI

<i>Matières</i>	<i>Tonnage trié</i>	<i>Refus de tri Évacué en compostage</i>	<i>Tonnage fourni aux repreneurs</i>
Acier			99,41
Aluminium			10,82
Cartons, cartonnettes centre de tri	4 238,82		906,50
Cartons déchetteries	91,24		
Briques alimentaires		904,10	45,14
PEHD (bouteilles plastiques)	soit		119,76
Bouteilles plastiques incolores		TONNES	245,76
Bouteilles plastiques colorées	4 330,06		80,66
Journaux magazines	TONNES		1 554,22
Total des déchets propres et secs			3 062,29
Verres (tonnage collecté)			2 533,32
TOTAUX			5 595,61

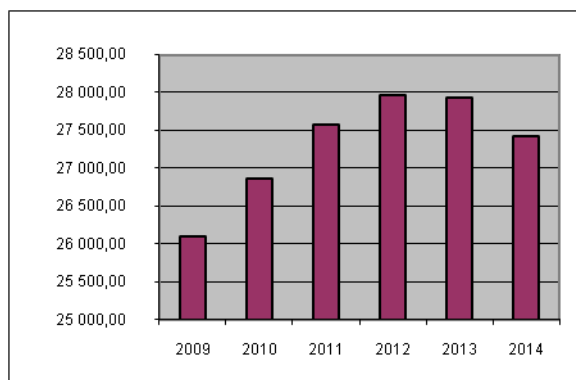
DECHETS PRODUITS (en Kg) PAR HABITANT EN 2014

ORDURES MENAGERES	ENCOMBRANTS	VERRES	DECHETS PROPRES ET SECS	APPORTS EN DECHETTERIE	TOTAL
316,17	42,66	29,20	48,86	189,97	626,86

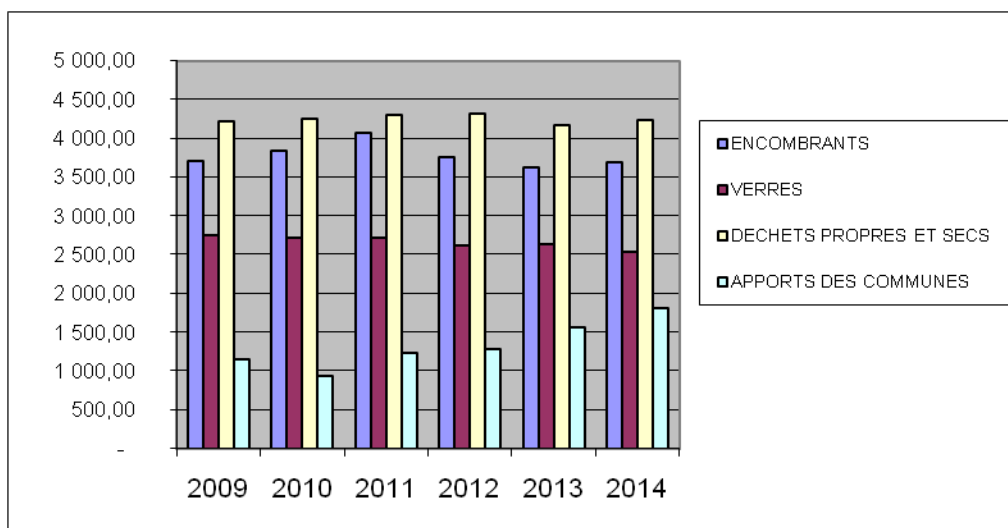


EVOLUTION DES TONNAGES ANNUELS PRODUITS

ANNEE	ORDURES MENAGERES
2009	26 104,99
2010	26 876,12
2011	27 580,42
2012	27 964,93
2013	27 933,30
2014	27 428,75
% 2013/2012	-1,81%



ANNEE	ENCOMBRANTS	VERRES	DECHETS PROPRES ET SECS	APPORTS DES COMMUNES	TOTAL Y.C OM
2009	3 717,04	2 762,64	4 222,47	1 148,92	37 956,06
2010	3 852,52	2 718,68	4 255,41	942,99	38 645,72
2011	4 070,92	2 725,12	4 302,85	1 244,11	39 923,42
2012	3 770,04	2 629,84	4 323,74	1 291,72	39 980,27
2013	3 627,75	2 632,16	4 180,24	1 563,53	39 936,98
2014	3 700,66	2 533,32	4 238,82	1 817,58	39 719,13
% 2013/2014	2,01%	-3,76%	1,40%	16,25%	-0,55%



TONNAGES MENSUELS 2014

USINE DE COMPOSTAGE							HALL ENCOMBRANTS		
Mois	Coll.PAP	Communes		refus de tri	OMR évacuées	Total traité UTOM	PAP Encombrants	Commune Encombrants	Total
		OMR	Végétaux						
Janvier	1 951,08	30,72	95,50	70,32	0,00	2 147,62	279,50	51,04	330,54
Février	1 684,36	19,70	34,50	81,52	0,00	1 820,08	292,04	42,42	334,46
Mars	2 101,80	26,24	14,76	79,96	0,00	2 222,76	315,94	34,18	350,12
Avril	2 345,29	23,24	43,74	71,08	0,00	2 483,35	348,06	63,26	411,32
Mai	2 518,18	34,86	51,46	74,20	0,00	2 678,70	332,94	48,20	381,14
Juin	2 697,64	34,36	66,24	90,20	0,00	2 888,44	326,36	45,56	371,92
Juillet	2 632,56	24,22	69,44	184,92	0,00	2 911,14	316,47	64,50	380,97
Août	2 220,72	29,86	65,50	80,02	0,00	2 396,10	350,38	47,24	397,62
Septembre	2 620,02	21,66	67,09	0,00	0,00	2 708,77	346,26	44,62	390,88
Octobre	2 484,56	67,10	92,36	38,40	0,00	2 682,42	311,28	49,16	360,44
Novembre	2 076,26	50,78	142,50	53,90	0,00	2 323,44	283,78	58,90	342,68
Décembre	2 096,28	26,02	78,26	79,58	0,00	2 280,14	197,65	58,38	256,03
Total	27 428,75	388,76	821,35	904,10	0,00	29 542,96	3 700,66	607,46	4 308,12

CENTRE DE TRI							
Mois	VERRES			DPS			
	PAP	PAV	Total	PAP	PAV	Cartons	Total
Janvier	150,00	63,14	213,14	365,60	16,32	4,30	386,22
Février	169,22	53,04	222,26	292,06	16,76	4,96	313,78
Mars	148,86	45,26	194,12	337,48	16,86	6,44	360,78
Avril	144,96	41,42	186,38	341,94	16,76	5,76	364,46
Mai	161,88	51,12	213,00	342,24	18,84	5,22	366,30
Juin	194,76	56,94	251,70	336,50	21,80	5,62	363,92
Juillet	148,56	77,22	225,78	329,68	15,34	5,30	350,32
Août	142,96	47,18	190,14	264,46	15,86	3,94	284,26
Septembre	172,30	38,96	211,26	369,29	27,96	7,82	405,07
Octobre	144,32	42,78	187,10	350,80	24,94	3,20	378,94
Novembre	184,64	49,44	234,08	314,54	6,54	7,50	328,58
Décembre	158,76	45,60	204,36	372,95	23,30	31,18	427,43
Total	1 921,22	612,10	2 533,32	4 017,54	221,28	91,24	4 330,06

TONNAGES MENSUELS DES APPORTS (EVACUES) EN DECHETTERIE												
Mois	Terres Gravats	Ferrailles	Encombrants	Déchets Verts	Bois	Batteries	Cartons	Huiles	Piles	DEEE	DMS	Total
Janvier	219,24	12,94	293,04	141,78	81,86	2,01	4,30	2,55	1,17		7,04	765,92
Février	156,51	18,82	312,92	103,64	117,58	7,38	4,96	2,08	1,10		4,13	729,11
Mars	536,06	18,78	530,62	201,34	140,74	1,93	6,44	2,66	1,21	50,98	8,62	1 499,37
Avril	622,36	24,40	607,16	253,44	153,00	1,78	5,76	3,41	0,82		18,08	1 690,21
Mai	607,20	21,02	660,46	236,32	156,90	0,93	5,22	0,87	0,34		12,85	1 702,11
Juin	569,85	21,08	641,04	303,98	148,78	1,83	12,42	0,00	0,00	67,14	5,62	1 771,74
Juillet	427,47	29,02	693,44	283,54	150,92	0,00	5,30	1,38	0,68		12,97	1 604,72
Août	508,34	64,58	488,04	307,26	151,64	1,60	7,30	2,38	0,76		13,49	1 545,39
Septembre	491,37	33,84	567,92	402,86	129,84	0,96	7,82	1,74	0,49	77,37	11,34	1 725,55
Octobre	569,60	31,63	450,87	341,88	138,90	2,03	6,52	1,76	0,45		15,53	1 559,18
Novembre	325,10	22,74	434,82	240,44	130,16	1,85	7,50	1,77	0,46		11,61	1 176,45
Décembre	223,92	13,40	309,90	138,20	86,34	1,70	3,02	1,77	0,46	59,23	9,03	846,97
Total	5 257,02	312,25	5 990,23	2 954,68	1 586,66	23,98	76,56	22,37	7,94	254,72	130,30	16 616,71

LES COÛTS

- LES COUTS 2014 -

	Rémunération des Prestataires	Personnel du centre de tri	Ventes des produits et soutiens	Coûts réels	Coût unitaire (tonne ou litre)	Coût à l'habitant
COLLECTE	3 739 142,42 €			3 739 142,42 €	369,75 €	43,10
Ordures Ménagères	2 044 824,88 €			2 044 824,88 €	74,55 €	23,57 €
Encombrants	367 256,45 €			367 256,45 €	99,24 €	4,23 €
Déchets triés	1 327 061,09 €			1 327 061,09 €	195,96 €	15,30 €
TRAITEMENT	4 693 760,32 €		1 177 328,88	4 020 578,66 €	215,87 €	46,35
Compostage des Ordures Ménagères	3 718 641,87 €		23 245,33 €	3 695 396,54 €	125,09 €	42,60 €
Encombrants	506 422,13 €			506 422,13 €	117,55 €	5,84 €
Centre de tri des déchets recyclables	468 696,32 €	504 147,22 €	1 154 083,55 €	-181 240,01 €	-26,76 €	-2,09 €
DECHETTERIES	1 531 585,62 €		203 023,79 €	1 328 561,83 €	79,95 €	15,31 €
MAINTENANCE PAV & BACS DE TRI	241 186,74 €			241 186,74 €		2,78 €
Sous total	10 205 675,10		1 380 352,67 €	9 329 469,65 €		107,54 €
Remboursement des emprunts	313 260,18 €					3,61 €
Frais généraux	518 490,22 €					5,98 €
total	11 037 425,50	504 147,22	1 380 352,67			117,13

COUTS : DETAILS

Activité Compostage	Rémunération des Prestataires	Vente des Produits et soutiens	Coûts réels	Coût à la tonne	Coût à l'habitant
Collecte	2 044 824,88		2 044 824,88	74,55	23,57
Traitement	3 718 641,87	23 245,33	3 695 396,54	125,09	42,60
Total	5 763 466,75	23 245,33	5 740 221,42	199,64	66,17

Activité Encombrants	Rémunération des Prestataires	Coût à la tonne	Coût à l'habitant
Collecte	367 256,45	99,24	4,23
Traitement	506 422,13	117,55	5,84
Total	873 678,58	216,79	10,07

Activité Tri des déchets	Rémunération des Prestataires	Autres coûts : personnel du centre de tri	Produits, ventes et soutiens	Coûts réels	Coût à la tonne (au litre pour la maintenance des PAV et bacs)	Coût à l'habitant
Collecte	1 327 061,09			1 327 061,09	195,96	15,30
Maintenance PAV et bacs	241 186,74			241 186,74	0,00	2,78
Centre de tri	468 696,32	504 147,22	1 154 083,55	-181 240,01	-26,76	-2,09
Total	2 036 944,15	504 147,22	1 154 083,55	1 387 007,82	169,20	15,99

Activité Déchetteries	Rémunération du Prestataire	Produits, ventes et soutiens	Coûts réels	Coût à la tonne	Coût à l'habitant
Déchetteries	1 531 585,62	203 023,79	1 328 561,83	79,95	15,31

LES RECETTES 2014

- CENTRE DE TRI :

Produits issus du tri des déchets :

Aluminium	3 424.36
Cartons-Cartonnettes	69 623.08
Verres	55 752.33
Journaux magazines	121 603.96
Acier	13 740.76
Bouteilles plastiques	113 054.66
Total	377 199.15

- USINE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

1. Produits issus de la vente du compost :	5 159.37 €
2. Ristourne Exploitant :	18 085.96 €
TOTAL :	23 245.33 €

- DECHETTERIES

Produits issus des déchetteries en 2014 :

Participations des professionnels déchetteries	32 845.00 €
Participation convention SIGIDURS	112 972.00 €
Reventes : ferrailles, batteries, subventions	33 148.40 €
Total	178 965.40 €

- SOUTIENS DES ECO-ORGANISMES

1. Eco Emballages	677 810.65 €
2. Eco Système	24 058.39 €
3. Eco Folio	90 632.95 €
4. Eco TLC	8 440.80 €
TOTAL :	800 942.79 €

TOTAL DES RECETTES 2014 : 1 380 352.67 €

LES FINANCES

LE BUDGET ET LE COMPTE ADMINISTRATIF 2014
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Art.	Intitulés	BP 2014	CA 2014
60622	Carburant	1 700,00	1 638,65
60623	Alimentation	3 000,00	2 162,70
60628	Autres fournitures non stockées	7 000,00	8 195,56
60631	Fourniture produits d'entretien	200,00	105,87
60636	Vêtements de travail	200,00	-
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 276,47
6110	Contrats maintenance bacs	300 000,00	235 639,12
6111	Collecte	3 650 000,00	3 732 621,76
6112	Traitement	4 016 527,00	3 654 643,83
6113	Déchetterie	1 263 000,00	1 531 585,62
6114	Centre de Tri	460 000,00	462 355,11
6115	Prestations annexes	164 000,00	189 112,59
6116	DASRI	4 000,00	3 473,81
6135	Location de véhicules	11 500,00	2 927,76
61521	Entretien terrain	250,00	292,00
61522	Entretien des bâtiments	1 000,00	5 382,60
61551	Matériel roulant	800,00	1 407,38
61558	Autr entret./Fds renouvellement	66 000,00	92 069,13
6156	Contrats de maintenance divers	11 200,00	13 315,09
616	Primes d'assurances	96 000,00	95 889,52
617	Etudes de fonctionnement	51 000,00	22 383,00
6182	Documentation générale et technique	610,00	622,20
6184	Versement à des organismes de formation	9 650,00	-
6225	Indemnité au comptable	1 300,00	1 086,99
6226	Honoraires	2 000,00	-
6231	Annonces et insertions	800,00	5 292,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	4 436,00
6236	Catalogues et imprimés	58 700,00	21 661,40
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	11 517,00
6261	Frais d'affranchissement	1 200,00	1 595,28
6262	Téléphone et multimédia	3 500,00	3 315,46
627	Services bancaires	200,00	1 458,12
6283	Entretien locaux + CDT	5 500,00	4 322,64
6288	Autres services extérieurs (démat + dératisation)		442,80
63512	Taxes foncières	850,00	842,00
11	DEPENSES GENERALES	10 198 187,00	10 115 069,46
6331	Transport	9 300,00	6 797,26
6332	FNAL	2 200,00	2 104,32
6336	CNFPT/Centre de gestion	6 900,00	6 506,00
6338	Autres taxes sur rémunération URSSAF	1 300,00	1 262,41
64111	TITULAIRES	335 000,00	317 269,83
64131	Rémunération NON TITULAIRES	139 200,00	132 249,34
64168	Emplois d'insertion (CAE)	29 200,00	55 740,27
6451	URSSAF	85 800,00	88 727,72
6453	Caisses de retraite	87 400,00	87 286,55
6454	Cotisations aux ASSEDIC	10 500,00	10 593,21
6458	Cotisations autres organismes sociaux	1 000,00	2 330,00
6474	Versement autres œuvres sociales	2 000,00	1 894,36
6475	Médecine du travail	2 400,00	2 147,60
12	PERSONNEL	712 200,00	714 911,20
651	REDEVANCE LOGICIEL		126,00
6531	Indemnités des élus	40 500,00	34 099,90
6533	Cotisations de retraite	1 518,00	1 299,07
65	GESTION COURANTE	42 018,00	35 524,97
66111	Intérêts des emprunts	63 610,00	47 097,05
66112	ICNE	13 000,00	- 1157,31
66	CHARGES FINANCIERES	76 610,00	45 939,74
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 032,16
042/6811	DOTAT AMORTISSEMT	671 200,00	671 198,06
022	DEPENSES IMPREVUES	177 523,00	
023	VIREM A LA SECT INVEST.	528 080,00	
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	12 405 818,00	11 587 675,59

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Art.	Intitulés	BP 2014	CA 2014
7021	Déchetterie	145 000,00	160 812,00
7022	Eco-Emballages	700 000,00	781 809,25
70221	D3E (OCAD3E & RECYLUM)	15 000,00	25 616,17
70223	Eco TLC		8 440,80
70224	Ecofolio	50 000,00	90 632,95
7078	Ventes de produits recyclés	375 000,00	361 706,70
7088	Compost	5 000,00	3 841,49
70881	Composteurs	500,00	1 660,00
70	VENTE ET SOUTIEN	1 290 500,00	1 434 519,36
7328	Contribution des communautés	10 160 397,00	10 160 397,00
73	TEOM	10 160 397,00	10 160 397,00
74718	CNASEA / ASP	16 999,08	32 501,34
74	SUBVENTION/CONTRIBUTION	16 999,08	32 501,34
752	Location garage	4 000,00	16 316,00
7580	Frais de contrôles	17 000,00	13 350,17
7581	Ristourne déchetteries (prestataire)	35 000,00	36 808,40
7582	Vidéo-surveillance	6 100,00	6 106,80
75	AUTRES PRODUITS	62 100,00	72 581,37
6419	Remboursement s/salaire	10 000,00	13 921,77
013	ATTENUATION CHARGES	10 000,00	13 921,77
7788	<i>Produits exceptionnels divers</i>		6 575,96
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		6 575,96
042/777	<i>SUBVENTIONS AMORTIES</i>	232 510,00	232 511,04
002	EXCEDENT ANTERIEUR	633 311,92	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		12 405 818,00	11 953 007,84
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		-	365 332,25

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Art.	Intitulés	BP 2014	CA 2014
2031	Frais d'études	148 000,00	4 248,00
205	Logiciels	3 000,00	2 344,80
20	IMMOBILISATION INCORPO.	151 000,00	6 592,80
2128	Agencement et aménagement terrains	5 000,00	-
21318	Agencement et aménagement constructions	150 000,00	73 412,09
2135	Travaux entretien bâtiments		8 177,61
21534	Installation matériel outillage sur réseaux		
21752	Installation matériel outillage sur voirie		8 040,00
2158	Installation matériel outillage divers		844,16
2183	Matériels bureau et informatique	4 000,00	1 422,30
2188	Autres immobilisations corporelles		
21881	<i>Colonnes, bacs, benes TRI</i>	400 000,00	298 621,45
21882	<i>Conteneurisation bacs OM</i>	128 000,00	105 975,91
21884	<i>Points enterrés</i>	293 000,00	198 307,82
218	Total	825 000,00	604 327,48
21	IMMOBILISATIONS CORPO.	980 000,00	694 801,34
2313	Construction en cours		
238	Avances sur immobilisations	2 336 510,00	2 142 802,00
2381	Achat Roue Siloda	400 000,00	
23	CONSTRUCTION EN COURS	2 736 510,00	2 142 802,00
1641	EMPRUNTS	303 100,00	266 163,13
13	AMORTIS. SUBV	232 510,00	232 511,04
20	DEPENSES IMPREVUES		
001	DEFICIT ANTERIEUR		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 403 120,00	3 342 870,31

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Art.	Intitulés	BP 2014	CA 2014
1312	Subventions Région		24 153,30
13	SUBVENTIONS		24 153,30
1641	Emprunts contenantants	310 000,00	50 000,00
	Emprunt TVA centre tri	340 000,00	384 300,00
	Emprunt Centre TRI / Roue siloda	1 000 000,00	1 000 000,00
16	EMPRUNTS	1 650 000,00	1 434 300,00
1068	Affectation résultat N-1	361 309,69	361 309,69
10222	FCTVA	154 330,00	154 337,39
10	AUTRES RECETTES	515 639,69	515 647,08
040/28	Amortissements	671 200,00	671 198,06
021	VIREMT de SECT FONCTI.	528 080,00	
001	SOLDE ANTERIEUR	1 038 200,31	
RECETTES D'INVESTISSEMENT		4 403 120,00	2 645 298,44
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-	- 697 571,87
RESULTAT EXERCICE			- 332 239,62

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – SYNTHESE

	Affectation résultat 2013	EXERCICE 2014	Résultat de clôture 2014
Dépenses Ft		11 587 675,59	
Recettes de Ft		11 953 007,84	
Résultats	633 311,92	365 332,25	998 644,17
Dépenses d'It		3 342 870,31	
Recettes d'It		2 645 298,44	
Résultats	1 038 200,31	- 697 571,87	340 628,44
Dépenses totales 2014		14 930 545,90	
Recettes totales 2014		14 598 306,28	
Résultats 2014		- 332 239,62	1 339 272,61

Résultat de l'exercice 2014 : 1 339 272,61

LA COMMUNICATION

La communication de TRI-OR s'appuie sur deux axes privilégiés :

- La communication orale avec les animations scolaires, la participation aux manifestations communales et la rencontre avec des groupes d'habitants et des professionnels.
- La communication écrite avec la diffusion de lettres d'informations.

INITIATION A L'ENVIRONNEMENT ET FORMATION SUR LE TRI

En 2014, 24 classes primaires ont participé à une initiation à l'environnement ainsi qu'à une formation au tri des déchets ménagers animée par les conseillers en collecte sélective.

Ces prestations se sont déroulées dans les établissements des communes de Beaumont sur Oise, Bruyères sur Oise, Champagne sur Oise, Noisy sur Oise, Montsoul, Mériel, Parmain, Persan.

Nous avons également effectué une animation au centre de loisirs de Mours et du pôle enfance de Persan sur la fabrication de papier recyclé et une explication, formation et jeu sur le tri des déchets.

Cette formation au tri des déchets a également été réalisée pour les classes de 6^{ème} du collège de Parmain. Une animation tri et prévention des déchets a été effectuée pour chaque classe du collège de Viarmes suite à une mise en place de nombreuses actions en faveur de la réduction des déchets. Nous avons également sensibilisé les de l'école primaire de Bernes sur Oise à l'occasion de l'opération « Nettoyons la Nature » au marais. Nous avons également sensibilisé des enfants de 6^{ème} du collège de Montsoul lorsqu'ils sont venus visiter le site TRI-OR + 2 classes du collège Notre Dame de l'Isle Adam.

Ainsi, plus de 1 800 jeunes ont été initiés à l'environnement et ont reçu une formation sur le recyclage, soit une augmentation de 75 % par rapport à 2013.

VISITE DU SITE DE CHAMPAGNE SUR OISE

Afin de compléter cette initiation à l'environnement et la formation au tri sélectif des déchets ménagers, il est proposé aux écoles de venir visiter notre site de Champagne-sur-Oise regroupant la déchetterie, l'usine de traitement des ordures ménagères et le centre de tri.

Nous avons accueilli certaines classes d'enfants ayant eu une animation en classe élémentaire pour une visite du site de Champagne sur Oise.

Nous avons également effectué une visite du site pour les élèves de 6^{ème} du collège de Montsoul, les étudiants de l'école d'infirmières de Moisselles, des enfants du centre de loisirs de Mériel, des étudiants du Master II de Cergy, des jeunes de l'association la Bulle de Persan, des agents SCNF, les enfants de l'hôpital de jour de Domont rattaché à Beaumont sur Oise, visites de certains délégués TRI-OR, des élèves de l'école d'Hédouville, 3 classes du collège Notre Dame de l'Isle Adam, le CLEMO de Persan, des personnes handicapées de l'IME d'Ecouen.

Au total plus de 540 personnes ont visité le site de Champagne-sur-Oise, soit une diminution par rapport à 2013.

COMMUNICATION A LA POPULATION

Les conseillers en collecte sélective se déplacent au domicile des habitants des 28 communes:

- Pour apporter des explications complémentaires concernant les consignes de tri.
- Pour faire un rappel des consignes de tri suite à des refus de collecte ou bien suite à la demande des habitants.
- Suite à une demande de bacs de tri, d'autocollants ou bien d'aide-mémoire.
- Suite à des erreurs identifiées pendant le suivi de collecte.

Au total 4041 logements ont été démarchés, lors des refus de collecte et de la communication aléatoire, parmi lesquels 1575 ont été informés oralement, soit un taux de personnes rencontrées de 39 % (hors collectifs et communication des suivis de collecte).

Rappel des consignes de tri suite aux refus de collecte	
Particuliers informés par courrier	1206
Particuliers informés oralement	724
Communication aléatoire *	
Particuliers informés par courrier	1260
Particuliers informés oralement	851

* Les conseillers rappellent les consignes de tri à tous les habitants d'une rue ou d'un secteur suite à un refus de collecte dans la rue en question et informent les habitants des nouvelles résidences pavillonnaires sur les consignes de tri.

Nous avons réalisé une campagne de communication en octobre 2014 sur la commune de Beaumont sur Oise au niveau du centre de ville. Une sensibilisation au tri sélectif a donc été réalisée mais aussi un rappel sur les jours de collecte afin de diminuer le nombre de sacs poubelles sortis sur les trottoirs alors qu'il n'y a pas de ramassage.

Nous avons sensibilisé 39 commerçants.

Nous avons rencontré 295 riverains et déposé 587 courriers

Les conseillers interviennent dans l'habitat collectif :

Suite à la mise en place de points enterrés au niveau des résidences suivantes :

- à Bruyères sur Oise
 - o Résidence de la Croix Dorée
- à L'Isle Adam
 - o Résidence les Jardins de Knecht
- à Beaumont sur Oise
 - o Résidence le RAC
- A Mériel
 - o Résidence les Garennes

Information sur les consignes de tri dans les nouveaux collectifs et rappels des consignes dans des collectifs en place :

- Maffliers : Rue Richambre
- Mériel : Rue du Port – Résidence du Château Blanc
- Persan :
 - o Rue Carnot – Résidence Cœur de Bocage
 - o Rue Etienne Dolet
- Parmain : Les passereaux
- Bernes sur Oise : Résidence les Acacias
- Champagne sur Oise : Résidence des Menhirs
- L’Isle Adam : Résidence Quai de l’Oise

Nous avons rendu visite à 855 logements et rencontrés 353 foyers.
Le taux de personnes rencontrées dans les collectifs s’élève à 41 %.

Les conseillers ont réalisé un suivi de collecte en 2014 :

Les bacs bleus des particuliers de Villiers Adam et Nerville la Forêt ont été contrôlés en 2014. Au cours de ce suivi, 345 bacs bleus ont été contrôlés. Parmi les 205 logements individuels visités, 68 particuliers ont été informés oralement, soit un taux de personnes rencontrées de 33%.

Cette opération a pour but de contrôler le contenu des bacs de tri présentés par les habitants avant le passage du camion de collecte. Les conseillers peuvent constater si le contenu du bac est conforme, s’il y a des erreurs ou si le bac doit être refusé. Les jours suivants le suivi de collecte, les conseillers vont informer personnellement chaque habitant de la commune concernée des erreurs observées dans leur bac de tri.

% des erreurs en moyenne sur les 2 communes	
films plastiques	23,8
barquettes en plastique	23,35
autres plastiques	13,6
polystyrène	4
papiers gras, souillés, fast food	4,95
verre	0,7
OM	1,1
cartons en dehors du bac DPS	4,7
Essuie tout / serviette	5,75
divers (DPS en sac / déchets emboîtés...)	15,55
refus	2,2
% des bacs sans erreurs	38,2

Les erreurs les plus fréquentes sont les emballages en plastiques (barquettes / films / sacs... plastiques)

ACTIVITES FESTIVES

Une autre orientation vers une communication de proximité, insérée dans les activités organisées par les vingt-huit communes tend à rendre le syndicat plus visible sur les événements locaux. Le syndicat a choisi de s'inviter régulièrement dans les différentes manifestations.

- **Présence sur la marché de Beaumont sur Oise une fois / mois sur 3 mois**
- **Brocante de l'Isle Adam**
- **Eco-fête sur la résidence de Boyenval à Beaumont sur Oise**
- **Fête du quartier du Village à Persan**
- **Kermesse des écoles de Mériel**
- **Journée de l'environnement de Persan**
- **Journée nettoyons la nature avec les écoles de Bernes sur Oise**
- **Journée nettoyons la nature sur la résidence de Boyenval à Beaumont sur Oise**
- **Journée Eco-citoyenne à Orry la Ville**
- **Après midi sensibilisation au tri sélectif / réduction des déchets résidence les Passereaux à Parmain avec le bailleur**



Fête du quartier du Village à Persan

Opération nettoyons la nature à Boyenval



POINT INFO TRI



Le syndicat met à la disposition des communes et associations communales, pour leurs manifestations, des points Info-Tri composés de trois bacs de tri (bac bleu, vert et ordures ménagères). Ces points permettent aux administrés de continuer le geste du tri en dehors de leur domicile.

Nous avons mis à disposition plusieurs points info-tri durant l'année 2014 pour des manifestations se déroulant dans les communes suivantes :

- 1 à Bruyères sur Oise
- 5 à Baillet en France
- 10 à Beaumont sur Oise
- 8 à l'Isle Adam
- 1 à Maffliers
- 5 à Mériel
- 2 à Nerville la Forêt
- 4 à Parmain
- 5 à Persan
- 2 à St Martin du Tertre
- 9 à Seugy
- 1 à Viarmes
- 2 à Villiers Adam

Au total **55 points Info-Tri** ont été installés dans les communes pendant les manifestations, soit une augmentation par rapport à 2013.

CONTROLES CENTRE DE TRI

Villes	Nbr	Taux d'erreurs de tri (%)	Dates
Asnières sur Oise - Noisy sur Oise - Seugy	1	24,63	05/02/2014
Baillet en France - Maffliers - Villaines sous Bois	1	22,04	18/03/2014
Beaumont sur Oise	2	24,7 17,57	19/02/2014 24/09/2014
Beaumont sur Oise (Quartier de Boyenval)	1	25,32	07/04/2014
Belloy en France - Saint Martin du Tertre	2	31,76 30,81	24/06/2014 28/10/2014
Bruyères sur Oise	1	48,98	30/01/2014
Bernes sur Oise - Nointel - Frouville	1	34,43	17/04/2014
Champagne sur Oise	1	28,78	28/07/2014
Nerville la Forêt - Bèthemont la Forêt - Chauvry - Villiers Adam - Ronquerolles	3	19,19 19,58 26,44	17/07/2014 18/09/2014 06/11/2014
L'Isle Adam	2	24,93 38,39	28/02/2014 09/05/2014
Mériel	1	16,89	07/07/2014
Montsoult - Mours	1	25,26	03/06/2014
Persan	1	32,03	16/06/2014
Presles	2	28,84 23,36	07/03/2014 10/10/2014
Viarmes	1	39,35	13/02/2014
Caractérisations en mélange des apports	9	35,73 31,52 25,90 28,60 32,78 41,98 18,52 16,82 16,52	25/02/2014 27/02/2014 31/03/2014 09/04/2014 15/04/2014 25/04/2015 20/11/2014 20/11/2014 20/11/2014

Afin de contrôler le flux de déchets recyclables réceptionné au centre de tri, nous réalisons des caractérisations des différentes communes adhérentes au syndicat.

En 2014, le service communication a réalisé 21 contrôles de flux entrant et 9 caractérisations de l'apport en mélange, déterminant la qualité du tri des administrés.

5 contrôles de flux sortant nous indiquant la performance du centre de tri ont également été réalisés en 2014.

COMMUNICATION ECRITE

Afin de relayer les informations propres au syndicat auprès de la population, le service communication crée et diffuse des lettres d'informations auprès des administrés, délégués et gardiens. Pour atteindre cet objectif cette année le syndicat TRI-OR a publié plusieurs documents :

- Film du site TRI-OR.
 - Autocollants rappel des consignes de tri pour les bacs de tri (bacs bleus et verts).
 - Autocollants pour les PAV (Emballages ménagers).
 - Affiches rappelant les consignes de tri pour les locaux propriétés pour bacs bleus et bacs ordures ménagères.
 - Diverses affiches pour des évènements, communication en porte à porte, actions sur certaines communes
 - Autocollants TRI-OR + autocollants STOP PUB
 - Lettre aux délégués n°16
 - Jeu de carte pour les animations prévention des déchets
 - Calendriers 2015
 - Carte de vœux 2015
-
- Achat de pesons pour une opération foyer témoin sur la résidence de Boyenval
 - Achat de Gobelets réutilisables
 - Achat de composteurs
 - Achat de bio-seau
 - Achat de « gadgets » pour les manifestations et stands.
 - Photo des élus et du personnels TRI-OR pour la carte de vœux 2015

Rappel : Nous vous rappelons que vous pouvez consulter à tout moment notre site internet : www.tri-or.fr où vous trouverez toutes les actualités du syndicat, les publications, les calendriers 2015....

Depuis 2013, des périodes ont été définies pour la distribution du compost aux administrés :

- Printemps : mars et avril
- Automne : octobre et novembre

Le retrait a lieu uniquement les mercredis après midi de 14h à 17h.

Le syndicat TRI-OR s'est engagé en 2013 aux côtés de la Région Ile de France, du conseil général du Val d'Oise et de l'ADEME dans un Plan Local de Prévention des Déchets. Le syndicat TRI-OR a donc réalisé le diagnostic de son territoire pour pouvoir identifier les gisements de déchets à éviter. Suite à cette étude, nous avons défini des actions à mettre en place pour atteindre l'objectif de réduction de 7% des déchets sur 5 ans. Des actions en faveur de la réduction des déchets sont mises en place sur les communes TRI-OR pour atteindre cet objectif.

BILAN COMMUNICATION 2014

COMMUNICATION	RÉSULTAT	ÉVOLUTION 2013-2014
Animation scolaire *	1 800 jeunes	+ 80 %
Visite du site **	540 personnes	- 58 %
Communication à la population ***	5101 logements	+ 56 %
Taux de personnes rencontrées	38 %	- 17 %
Point Propre	55	+ 42 %
Contrôle du centre de tri	30 contrôles entrées 5 contrôles sortis	+ 9 contrôles -37 contrôles

*Nous avons une augmentation des animations qui s'expliquent car nous avons mis en place de nombreux projets avec des écoles (réductions des déchets) et donc une sensibilisation de nombreuses classes.

**La diminution du nombre de personne accueillies en visite s'explique car le centre de tri a été fermé pour cause de travaux pendant quelques mois.

***Nous avons eu de nombreux nouveaux collectifs et nouvelles résidences sur le territoire expliquant en partie l'augmentation de la communication. De plus, nous avons fait une grosse campagne de communication sur le centre ville de Beaumont sur Oise expliquant aussi cette augmentation.

Nous avons diminué les contrôles sorties qui n'avaient pas vraiment d'intérêt à être effectué toutes les semaines.

NOTES



Syndicat pour la collecte et le traitement
des ordures ménagères

Rue Pasteur Prolongée - 95660 Champagne-sur-Oise - Tél : 01 34 70 05 60 - Fax : 01 34 70 41 47

Trions... Pour l'environnement, tout simplement !